

**SÉANCE PUBLIQUE DU 23 OCTOBRE 2019**

## RÉUNION PUBLIQUE DU 23 OCTOBRE 2019

Présidence de M. Jean-Claude JADOT, Président.

M. Irwin GUCKEL et Mme Anne THANS-DEBRUGE siègent au bureau en qualité de secrétaires.

Mme la Directrice générale provinciale et M. le Gouverneur assistent à la réunion.

La réunion est ouverte à 16h35'.

M. LE PRESIDENT.- Je déclare la réunion du 23 octobre 2019 ouverte. Avant de passer la parole aux Chefs de groupe, je tiens à excuser Monsieur Yves DERWAHL.

M. RASSAA, avez-vous des Conseillers à excuser ?

M. RASSAA.- M. Luc NAVET est excusé.

M. LE PRESIDENT.- M. VANDEBURIE ?

M. VANDEBURIE.- Mme Nicole MARECHAL sera certainement excusée et les autres, on les attend.

M. LE PRESIDENT.- Monsieur CAPPÀ ?

M. CAPPÀ.- M. DECERF est excusé.

M. LE PRESIDENT.- Madame DEFRANG-FIRKET ?

Mme DEFRANG-FIRKET.- M. DERWAHL est excusé.

M. LE PRESIDENT.- Monsieur LEJEUNE ?

M. LEJEUNE.- Nous sommes tous présents.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie.

**I.- Ordre du jour****II.- Ordre du jour actualisé****III.- Communication de Monsieur le Président.**

Vous trouverez sur vos bancs l'ordre du jour actualisé de la séance de ce jour.

Je vous rappelle que nos travaux d'aujourd'hui sont consacrés aux réponses interventions des chefs de groupe sur les documents budgétaires 2019-2020.

**IV. - Lecture du procès-verbal de la réunion précédente**

M. LE PRESIDENT.- Point 1 de l'ordre du jour.

Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 22 octobre 2019. Je donne la parole à M. le Premier Secrétaire pour la lecture de ce résumé.

(M. Irwin GUCKEL, Premier Secrétaire, donne une lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 22 octobre 2019).

M. LE PRESIDENT.- Merci M. le Premier Secrétaire. L'approbation du procès-verbal interviendra en fin de réunion.

**V.- Discussions et/ou votes des rapports soumis à la délibération du Conseil provincial.**

**Document 19-20/001 : Budget provincial 2019 – 3<sup>ème</sup> série de modifications**

**Document 19-20/002 : Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2019 – 4<sup>ème</sup> série.**

**Document 19-20/003 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2020 – Règlement général de perception des taxes provinciales.**

**Document 19-20/004 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2020 – Règlement relatif à la taxe sur les dépôts de mitraille et de véhicules hors d'usage ainsi que sur les véhicules isolés hors d'usage.**

**Document 19-20/005 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2020 – Règlement relatif à la taxe sur les établissements bancaires.**

**Document 19-20/006 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2020 – Règlement relatif à la taxe sur les permis et licences de chasse.**

**Document 19-20/007 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2020 –**

**SÉANCE PUBLIQUE DU 23 OCTOBRE 2019**

**Règlement relatif à la taxe sur les établissements dangereux, insalubres ou incommodes, ainsi que sur les établissements soumis au décret relatif au permis d'environnement.**

**Document 19-20/008 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2020 – Règlement relatif aux exonérations en faveur d'activités industrielles nouvelles.**

**Document 19-20/009 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2020 – Résolution fixant le taux des centimes additionnels au précompte immobilier.**

**Document 19-20/010 : Projet de budget des recettes et dépenses provinciales pour l'année 2020.**

**Document 19-20/011 : Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2020 – 1<sup>ère</sup> série.**

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Les points 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 (19-20/001, 19-20/002, 19-20/003, 19-20/004, 19-20/005, 19-20/006, 19-20/007, 19-20/008, 19-20/009, 19-20/010, 19-20/011) ont été regroupés.

Comme le prévoit notre ROI, l'ordre de passage des chefs de groupe a été déterminé par un tirage au sort lors du Bureau du 30 septembre dernier.

Ils se présenteront donc suivant cet ordre : en 1, le groupe ECOLO ; en 2, le groupe MR ; en 3, le groupe PTB ; en 4, le groupe PS et en 5, le groupe CDH-CSP.

Nous passons aux interventions des chefs de groupe. Pour commencer, j'invite M. Julien VANDEBURIE, Chef de groupe ECOLO, à prendre la parole. Vous avez la parole Monsieur le Chef de groupe.

M. VANDEBURIE, Chef de groupe (à la tribune).- Merci Monsieur le Président, chers Collègues, Madame la Directrice, Mesdames et Messieurs les Membres du Collège, Monsieur le Gouverneur,

Depuis un an, vous savez pouvoir compter sur nous, le groupe Ecolo, pour mener de nouvelles politiques de façon positive et constructive, avec des propositions concrètes et des amendements budgétaires ad hoc.

Au-delà de la bonne gouvernance, un de nos axes de travail et d'interventions, a, et aura, pour objectif que tous les outils provinciaux intègrent la dimension de transition sociale et solidaire, de transition écologique et de résilience.

Bien sûr, cela transparait dans les compétences que vous exprimez mais cette transition doit veillée à l'être de façon transversale.

**SÉANCE PUBLIQUE DU 23 OCTOBRE 2019**

Et donc, pour nous Ecologistes, le projet de budget 2020 est bien trop timide à cet égard.

Nous aimerions qu'il passe à la vitesse supérieure. Nous en reparlerons une première fois à l'occasion de l'examen des amendements déposés cette semaine.

Par exemple, la façon dont l'enseignement provincial intègre le « verdissement », si je puis dire, des formations et des métiers reste insuffisante. Il nous semble que l'enseignement provincial doit vraiment s'emparer de cette question en favorisant le développement de filières vertes, de l'économie circulaire et le renforcement de l'éducation au développement durable. Nous pensons vraiment qu'il en a la capacité car c'est un enseignement de qualité qui fait ses preuves depuis, déjà, un long moment.

Une qualité aussi, nous tenons à le souligner, que nous retrouvons dans plusieurs services provinciaux qu'ils soient liés à l'agriculture, à la santé ou aux affaires sociales, ou encore à la supracommunauté. Nous reconnaissons que des actions positives ont été lancées dans ces matières. Mais nous pouvons encore aller plus loin. Et faire de l'alimentation et de l'agriculture durable des vecteurs de santé et de développement économique.

Nous saluons aussi le travail réalisé sur la collaboration et la coordination des communes pour un développement économique et de gestion du territoire transversale. C'est un rôle qui convient parfaitement à la taille de l'institution provinciale. Il faudra cependant encore travailler sur la mise en œuvre, l'opérationnalité des propositions et sur l'organisation démocratique des choix, de façon bien plus transparente et motivée.

Concernant le budget, vous nous aviez dit l'an dernier que c'était un budget de transition, que les ajustements refléteraient davantage la déclaration politique.

Je dois avouer ma perplexité. Le projet de budget 2020 est surtout une continuation du budget 2019.

Tout d'abord un mot sur la gestion financière. Le rapport de la Cour des Comptes dresse le portrait global d'un bon élève, qui fait preuve d'une bonne maîtrise générale. On peut donc féliciter les services financiers de la Province. On espère juste un petit effort pour respecter l'ensemble des recommandations légales lors des prochains exercices mais je pense que ce ne sera pas très difficile à atteindre.

Revenons au budget et notons l'anticipation du financement des zones de secours.

Relevons positivement quelques nouveaux outils pour lesquels nous avons d'ailleurs proposé des amendements pour en augmenter encore l'impact.

Mais tout n'est pas dans le vert. Mon groupe s'inquiète de la hausse des coûts du personnel, de la hausse des frais de fonctionnement ainsi que de la dette, bien que celle-ci soit faible. Les charges de pension sont inquiétantes.

A nos yeux, la Province procède encore trop à des dépenses de prestige, en particulier dans les événements sportifs ou internationaux. Bien entendu, nous sommes d'accord sur le

## SÉANCE PUBLIQUE DU 23 OCTOBRE 2019

fond de ces subsides mais pas sur leur forme, et sûrement pas à ces niveaux ! Ce train de vie n'est plus du tout acceptable dans le monde dans lequel nous vivons actuellement.

Une réduction de ces dépenses permettrait une plus juste répartition entre les différentes compétences de la Province.

Vous ne serez pas étonnés d'entendre que nous dénonçons, une fois de plus, la hauteur des centimes additionnels au précompte immobilier, qui sont trop élevés.

Cet impôt est calculé sur une base de plus en plus éloignée de la réalité, ce qui en fait un impôt de plus en plus injuste et inéquitable.

Nous avons demandé l'an dernier un travail de fond sur la fiscalité de la Province, trop de choix taxatoires datant encore d'une autre époque. Leur baisse de rentabilité manifeste impose une réflexion à plus long terme. Hélas, nous n'avons pas eu l'occasion d'en discuter en Commission malgré le fait que le député provincial en charge s'était montré ouvert à une réforme.

La Province est un de niveau de pouvoir, qui a, pour le moment, la chance d'avoir d'importants moyens à sa disposition. Utilisons-les pour construire un monde plus juste, plus humain, plus équitable et plus durable, pour que nos enfants et nos petits-enfants puissent continuer à y vivre dignement.

En résumé, soulignons la stabilité de ce budget mais dénonçons son manque d'audace et de vision.

Un petit dernier mot encore. Je donne sa gourde à M. le Président.

J'aimerais répondre directement à Mr le député Denis et revenir une minute pour vous rassurer au sujet des origines de la gourde.

Oui toutes les gourdes en inox distribuées en Belgique et en Europe sont, malheureusement, fabriquées en Chine. L'Europe a perdu bien des industries et donc des savoirs. Et que nous en sommes tout aussi navrés que vous. On pouvait trouver des gourdes fabriquées en Europe mais hélas en plastique.

Heureusement, tous les distributeurs assurent compenser leur empreinte carbone pour viser la neutralité climatique et ils imposent aux fabricants un cahier des charges assez pointu notamment au niveau social.

Et vu que cela permet de diminuer notre consommation de plastique et de diminuer nos déchets, l'empreinte carbone n'en est qu'encore que plus réduite.

Comme spécialiste en agriculture, vous devez savoir ce qu'est l'agriculture raisonnée, nous dirons donc que c'est un objet raisonné.

**SÉANCE PUBLIQUE DU 23 OCTOBRE 2019**

Vous pourrez d'ailleurs l'emmener lors d'une prochaine mission dans la province chinoise du Fujian, partenaire de notre Province.

Et si jamais vous trouvez un fabricant européen lors de vos appels d'offre pour l'achat de gourdes, n'hésitez pas à nous donner l'information.

Toutes les boutiques bios et écoresponsables locales vous diront merci et nous aussi !

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie Monsieur le Chef de groupe. J'invite Mme Virginie DEFRANG-FIRKET, Cheffe de groupe MR, à venir à la tribune. Vous avez la parole Madame la Cheffe de groupe.

Mme DEFRANG-FIRKET, Cheffe de groupe (à la tribune).- Merci Monsieur Président, chers Collègues.

A l'occasion de ce budget, m'est venu une envie non pas d'amener des gourdes comme ECOLO....

M. LE PRESIDENT. – Je m'excuse Mme la Cheffe de Groupe mais conformément à l'article 96 de notre ROI, je vais demander de ne pas filmer puisqu'a priori c'est interdit par notre règlement.

Dans quelques jours, nous aurons une réunion pour revoir ce règlement et si vous le souhaitez, il est possible de le modifier...

Mme DEFRANG-FIRKET, Cheffe de groupe (à la tribune).- Des photos, on peut...

Je recommence.

A l'occasion de ce budget, j'avais envie d'écrire une lettre à Madame Province.

Ecrire à cette dame, imparfaite comme nous tous, d'un certain âge, un peu veillotte à certains égards mais que l'on respecte néanmoins. Dame encore aujourd'hui trop peu comprise, ou plutôt pas encore reconnue à sa juste valeur malgré toute l'énergie qu'elle dépense dans son travail.

Voici ce que j'aimerais lui dire. Cette Dame qui est comme vous l'avez compris Mme Province.

Chère Madame Province,

Par cette lettre, je voudrais vous ré-exprimer tout l'attachement que nous avons, nous liégeois, à votre égard. Pour ma part, cela fait deux ans maintenant que j'ai fait votre connaissance. Vous semblez en forme dites donc, et c'est une bonne nouvelle, avec autant de projets en vue, de nouveaux investissements pour 43 millions d'euros prévus en 2020 à Amay, au complexe de Naimette, au Château de Jehay, pour le pôle des savoirs, avec des domaines

## SÉANCE PUBLIQUE DU 23 OCTOBRE 2019

d'activités toujours aussi variés, des boni et une situation financière saine.

Beaucoup vous envient Mme la Province !

Vous avez dès lors cette volonté de ne pas rester les bras croisés mais plutôt une capacité à vous préoccuper de nombreux secteurs et domaines à l'heure ou d'autres de vos collègues, à savoir les autres différents niveaux de pouvoir, n'ont plus les moyens suffisants pour leur apporter toute l'attention qu'ils méritent, que ce soit pour l'enseignement, la culture, le sport, la santé ou l'aide sociale.

Vous avez Mme Province, également de nombreux supporters: Les communes, bien sûr. Et je suis bien placée pour le savoir. A l'heure où celles-ci connaissent tant de difficultés avec des défis si importants à relever, qu'ils soient d'ordre social, économique, environnemental ou pour développer leur territoire, vous devez rester à leurs côtés plus que jamais. Elles comptent sur vous ! D'autant que les charges à leur rencontre ne cessent d'augmenter. Elles supportent actuellement le cout des zones de secours enfin pour le moment, les dotations pour la zone de police, la couverture des déficits d'exploitation des CPAS, les investissements indispensables à réaliser, le vieillissement de la population, la digitalisation, la transition écologique, et j'en passe.

Votre rôle dans la supracommunalité via le soutien des projets de LEM, mais aussi avec un soutien aux entités locales grâce à votre expertise et votre aide dans les actions de terrain qu'elles mènent, constituent une réelle plus-value. Cette fonction doit se poursuivre, si pas être renforcée. C'est d'ailleurs le cas et je m'en réjouis. Il semble qu'elle sera encore davantage si vous intervenez dans la prise en charge des budgets liés à la zone de secours comme le prévoit votre mère ou plutôt belle-mère, la Région wallonne, quand il s'agit de mauvaises nouvelles.

A ce sujet, n'oubliez pas de réclamer auprès d'elle un financement adéquat pour assumer cette nouvelle mission, pour éviter de vous obliger à négliger vos autres enfants, vos autres compétences qui pour fonctionner et continuer à assurer un service de qualité à nos concitoyens, ont besoin de moyens également.

Vous avez également beaucoup de chance, Madame Province et cela vaut la peine d'être encore une fois souligné. Vous avez à votre service plus de 6000 personnes qui se dépensent sans compter pour vous. Ce sont d'ailleurs vos meilleurs ambassadeurs. Ce sont des hommes et des femmes de qualité, avec une riche expérience qui vous permettent d'offrir à la population un service performant et évolutif.

Néanmoins, quand on connaît le coût du personnel qui représente 69, 98% du budget de la famille, soit 204.614.000 euros, hors subventions—traitement, sur un budget total de 292 millions. C'est le constat d'une augmentation de ces dépenses de 3,89% par rapport au budget initial 2019.

Un petit conseil Mme Province que je me permets de vous adresser sans vouloir vous offenser bien sûr : il vaut mieux rester prudent à l'avenir et garder un œil attentif. Il serait bon simplement d'oser se poser la question de savoir si, à chaque départ, le remplacement de votre agent est indispensable et justifié. Je pense que cela en vaut la peine je pense.

**SÉANCE PUBLIQUE DU 23 OCTOBRE 2019**

Je constate aussi que, malgré votre grand âge, vous avez en tête des préoccupations modernes et tout à fait d'actualité notamment en matière d'environnement. Je constate que vous avez augmenté votre budget pour le soutien aux actions durables qui passent de 20.000 à 40.000 euros.

Vous l'avez également compris, il est crucial de soutenir et d'encourager les initiatives permettant de renforcer le maillage de tout ce qui se fait dans le domaine des circuits courts et de la production locale. Vous avez par ailleurs prévu des investissements pour 5 millions d'euros en 2020 en vue de travaux d'amélioration énergétiques. Vous maintenez en l'état la série d'outils développés à l'attention du monde rural : jardins collectifs, conserveries, miellerie mobile. Des actions de protection et de promotion des insectes butineurs sont également prévues, tout comme des poubelles de tri supplémentaires dans toutes les implantations provinciales pour réduire les déchets ou le renforcement du plan climat.

Autre chose que j'ai pu constater, vous utilisez les technologies modernes tels que les drones dont vous avez reconstruit un budget de 85.000 euros cette année pour conforter cette aide aux communes pour la réalisation d'un cadastre de l'état de leurs voiries communales et pour la cartographie de leur cimetière à travers les compétences du Département des Infrastructures.

Egalement votre grand cœur et votre préoccupation pour les plus fragiles et les plus démunis n'est plus, non plus, à démontrer. Le projet du CASS en est la preuve : grâce à ce dispositif, un ensemble de partenaires travaillent ensemble à trouver des solutions adéquates à chaque situation. Il s'agit, à titre d'exemple, d'aider à la constitution d'un dossier de candidature pour un logement social.

Il peut également s'agir de collaborer avec un CPAS de la province pour « orienter » un SDF vers sa région d'origine et surtout son éventuel réseau de connaissances.... Le CASS organise également des ateliers centrés sur la recherche active de logement, pour les victimes de violences conjugales ou encore pour les jeunes isolés particulièrement vulnérables.

Ce projet permet de rationaliser les structures, avec plus de cohérence, d'efficacité et de réaliser certainement à terme des économies pour les bâtiments anciennement occupés qui pourront être destinés à d'autres fins, voire même être vendus.

Madame Province, j'ai appris il y a peu que votre belle-mère, la Région wallonne, a l'intention de constituer un groupe de travail pour discuter de votre avenir. Ça sent la réunion de parents plus pour avoir votre peau heureusement, mais pour étudier une réforme des provinces que vous êtes, mais aussi des et des structures apparentes centrées sur la supracommunalité.

On raconte que ce groupe sera composé de représentants des différents groupes politiques du parlement Wallon et des acteurs concernés. Votre ange gardien qu'est le Collège provincial l'a dit, soutenu d'ailleurs par une motion votée par le conseil en décembre 2018, il veillera avec force et détermination à la défense des intérêts, du statut et de la qualité de vie du personnel et ce, sans perte d'emploi; au maintien de la qualité, de la proximité, de la spécificité locale et de la continuité du service rendu au citoyen en préservant les moyens financiers



## SÉANCE PUBLIQUE DU 23 OCTOBRE 2019

nécessaires et à la préservation des intérêts des villes et communes dans le cadre des relations de proximité que la Province de Liège entretient avec elles.

Dans ce cadre, l'évolution du fonds des provinces sera également à tenir à l'œil. On ne peut en effet vous demander de renforcer votre rôle en matière de soutien-aux communes et supra, et en même temps réduire chaque années vos moyens. Il était en 2012 de 34 millions d'euros, il sera en 2020 réduit à 31 millions d'euros.

Je sais que vous avez besoin d'écoute et de concertation, c'est bien normal. Le Collège vous défendra dans les spécificités qui sont les vôtres, qu'elles soient géographique avec la situation aussi de la communauté germanophone, vos spécificités socioéconomiques, culturelles ou historiques, mais également en termes de formation avec notre école des cadets, du feu, de la police et de l'aide médicale urgente, d'enseignement, de culture, de santé..., pour lesquels votre expertise et votre plus-value n'est plus à démontrer ! Mais attention, vos détracteurs ne devront pas être réfractaires au changement, à une évolution vers la modernité qui vous donnera tout le rayonnement que vous méritez. Il faut prendre votre destin en main et mettre en place un lieu de décision dynamique avec davantage de politiques structurantes.

Madame Province, je sens bien dans ce budget votre souhait de vous donner plus de visibilité, plus de lisibilité aux yeux de tous et ce, dans tous les champs d'actions dans lesquels vous opérez. On constate aussi dans votre note de politique générale, ce souci d'équilibre entre les priorités qui sont les vôtres.

Vous le savez Mme Province, vous pouvez compter sur les Liégeois pour vous soutenir durant cette période de transition.

Je vous embrasse et marque, pour le groupe que je représente, notre adhésion aux politiques que vous souhaitez mener ou renforcer en 2020.

Merci pour votre écoute.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie Madame la Cheffe de groupe. J'invite M. Rafik RASSAA, Chef de groupe PTB, à venir à la tribune. Vous avez la parole M. le Chef de groupe.

M. RASSAA, Chef de groupe (à la tribune).- Merci Monsieur le Président, chers Collègues.

C'est donc le premier « vrai budget » de la législature pour le collège provincial PS - MR.

La Déclaration de Politique régionale est entre temps sortie. Et si le Collège provincial se félicite d'une certaine inflexion dans cette DPR quant à la reconnaissance de la pertinence de l'institution provinciale, elle n'en demeure pas moins menacée notamment au niveau d'une de ses sources de financement structurel, à savoir le fond des Provinces.

Si la Région entend, je cite la DPR : « faire en sorte que les provinces reprennent progressivement à leur charge et totalement d'ici la fin de la législature au plus tard) les contributions communales au financement des zones de secours. », elle n'oublie pas d'ajouter qu'il s'agira de, je cite à nouveau « permettre de concentrer le rôle des provinces dans un

**SÉANCE PUBLIQUE DU 23 OCTOBRE 2019**

domaine précis tout en réduisant le volume d'action "résiduel" des provinces ».

Les déclarations récentes du ministre des pouvoirs locaux sur le combat à mener au fédéral pour garantir la neutralité budgétaire de ce transfert peuvent sembler rassurantes, mais notre interprétation de la réduction annoncée dudit volume d'action résiduel des provinces n'est pas, elle, du tout rassurante.

Nous pensons que de facto le transfert sans financement suffisant va obliger les provinces à réduire leurs champs d'intervention. On espère se tromper mais peu de transferts de compétences par le passé se sont accompagnés d'un boni budgétaire.

Je constate en tous les cas que la nouvelle majorité PS-MR-Ecolo ne revient pas sur la réduction du Fonds des Provinces de 5 % et que la Province de Liège ne recevra donc pour l'année 2020 que 31 millions, soit 600.000€ de moins que l'année passée. C'est aussi à travers cette baisse de la contribution régionale du Fonds des Provinces que l'on compte financer un régime de pension par capitalisation pour les agents contractuels.

Je me répète mais la région wallonne fait payer les mauvaises politiques du fédéral aux pouvoirs locaux. En effet, les différentes réformes du ministre Bacquelaire ont déjà réduit fortement les pensions du premier pilier pour les agents provinciaux nommés : allongement des carrières, fin des périodes assimilées et diminution du montant de la pension pour toutes celles et ceux qui ont des carrières mixtes, exclusion du régime de pénibilité pour certains corps de métier. Non seulement la solution proposée pour le second pilier ne compensera certainement pas les pertes des agents avec des carrières mixtes mais en plus on la finance en réduisant les recettes des pouvoirs locaux à travers le fonds des provinces.

En clair, C'est inacceptable et non-viable à terme. Il faut d'urgence accélérer les nominations et appuyer avant tout des solutions de refinancement du premier pilier, garant d'un régime de pension par répartition.

Autre problème et non des moindres qui guette les finances provinciales : ce sont les cotisations de responsabilisation. 25,5 millions seront versés cette année en cotisation de solidarité de base. Les cotisations de responsabilisation s'élèveront quant à elles à 12,2 millions d'euros. Malgré notre demande en commission d'une projection à cinq ans de ces cotisations, nous n'avons pas obtenu de réponses. Mais le rythme des départs naturels – les nouveaux agents pensionnés – qui augmente la charge des pensions annuelle semble en croissance et le nombre de nouveaux cotisants – les nouveaux agents nommés – est lui à la baisse. Le résultat est donc inéluctablement une augmentation des cotisations de responsabilisation. Outre une solution à trouver en concertation avec les pouvoirs supra, il est urgent pour la Province d'accélérer ses nominations et de procéder au remplacement de tous les départs naturels. Car cette année aussi on ne remplace que 161 postes sur 177 départs, l'année précédente c'était 67 sur 94, et on ne nomme plus que 100 agents statutaires (l'année passée c'était 140).

Outre ce problème des pensions, je rappelle que cette politique de non-remplacement augmente la pression sur les agents qui doivent faire le même travail avec moins de personnel.

## SÉANCE PUBLIQUE DU 23 OCTOBRE 2019

Au PTB, nous tenons vraiment à ce que ce personnel soit valorisé et que ces conditions de travail soient les meilleures pour un service public maximum et de qualité. C'était le sens de l'intervention du conseiller Luc Navet hier. Sans vouloir refaire le débat sur les différents dossiers, nous pensons que les collaborations des services provinciaux avec des extérieurs ne se passent pas toujours « en toute harmonie » comme l'a dit hier M. le Député-Président. Vous n'êtes pas fan d'appel à la consultance et nous sommes heureux de l'apprendre. Mais pour le château de Jehay, 10.000 € pour l'expertise extérieure d'un professeur universitaire retraité – avec tout le respect que je lui dois – cela reste très élevé d'autant que l'on aurait pu faire appeler à d'autres expertises publiques.

Et je veux quand même préciser qu'il n'y avait dans l'intervention de Luc aucun mépris ni dédain pour les agents qui ne seraient pas universitaires. Ce n'est pas le style de la maison, de notre maison au PTB. Et s'il y a de la condescendance et de l'élitisme c'est bien dans d'autres groupes dans ce cénacle que l'on peut les trouver. Il a mentionné ce titre uniquement parce que le château de Jehay était en recherche de ces titres pour justement concevoir la muséographie future du site.

Quant aux subsides aux institutions et associations culturelles, nous ne pensons que leur maintien puisse témoigner de l'importance accordée à la médiation culturelle, à la démocratisation culturelle comme à la démocratie culturelle. Non, témoigner du soutien c'est indexer au moins les montants et s'enquérir de la situation difficile de nombre d'institutions et d'associations. Espérons qu'à l'occasion d'un cahier de modifications budgétaires, les montants seront revus.

Enfin, si la situation financière peut sembler confortable, ce sont les termes de l'ancienne Ministre de tutelle pour justifier la réduction du fonds des provinces, avec notamment une charge de la dette très stable, la Province n'est pas à l'abri d'une hausse des taux d'emprunt à courts termes qui lui permettent de se prévaloir d'une trésorerie saine. D'autant plus que le fonds de réserves provinciales est en baisse et n'est plus que de 80 millions. Cela reste encore un bon matelas mais la tendance est quand même à la baisse.

J'en viens maintenant aux taxes. Aucun changement ! Mais c'est dommage ! Le précompte immobilier est toujours aussi élevé avec un taux de 1750 additionnels depuis 2013. Et comme le justifie la majorité PS-MR dans ses annexes au budget, c'est apparemment la seule source de financement pour maintenir le budget provincial à flot.

Certes la nomenclature de la tutelle wallonne n'autorise pas de nouvelles taxes, mais il est urgent que d'autres sources de financement que les poches des habitants de leur logement ou de leurs locataires soient mises à contribution. Les grandes surfaces de bureau, les zonings ou encore les agences bancaires « digitales » sont autant de sources de financement possibles.

Le PTB ne manquera pas de porter aussi le débat au niveau wallon. Petite remarque encore sur la taxe sur les agences bancaires : le PTB se réjouit qu'elle dépasse le plafond imposé par la circulaire budgétaire et votera donc cette taxe. Mais vu que le nombre d'agences a tendance à particulièrement baissé, la réflexion doit s'ouvrir sur une autre manière de taxes les agences bancaires – appelons-les - « digitales » et on espère que la Province s'impliquera aussi dans cette démarche si elle ne veut voir fondre complément le rendement de la taxe actuelle.

**SÉANCE PUBLIQUE DU 23 OCTOBRE 2019**

Au niveau des investissements, on ne peut que regretter qu'ils manquent d'envergure même si plusieurs pourront recevoir notre soutien. Le projet d'abattoir de volailles à Grâce-Hollogne est maintenu. Les recours sont rappelés dans la note de politique générale et on espère qu'une solution plus concertée sera trouvée.

Les balises d'emprunt autorisées par la tutelle sont respectées et on est bien loin des 55 millions autorisés avec 26,5 millions. La Cour des comptes indique que ce montant ne tient pas compte de tous les emprunts des entités consolidées de la Province et on espère que pour le prochain budget on tiendra compte de cette remarque. Quoi qu'il en soit d'autres investissements auraient été plus judicieux. Par exemple, un plan de rénovation et d'amélioration de l'accessibilité des bibliothèques de la Haute-Ecole de la Province de Liège. Par exemple, un plan pour rendre vraiment effective la gratuité des syllabi de nos étudiants. C'est le sens des amendements déposés par notre conseiller provincial Marc Delrez. Amendements renvoyés en commission sans nul autre procès. Même pas une remarque madame la Députée Brodure. A croire que le dossier vous enquiquine. En tous les cas les étudiants et les travailleurs de la Haute Ecole sont en attente de vos réponses.

Par exemple, un plan d'investissements dans des refuges pour femmes battues ou dans des logements d'insertion pour des ménages en difficulté pour venir en aide à plusieurs de nos communes qui en sont dépourvues. C'est le sens des propositions de notre conseillère provinciale Cathy Craen. Nous sommes conscients du travail déjà fait par la Province et sommes contents que le CVFE rejoigne l'équipe du CaSS à Saint-Laurent. Mais nous ne trouvons pas illusoire que toutes les communes de la Province disposent d'un refuge pour femmes battues ou à tout le moins un refuge par groupement de plusieurs communes pour les plus petites d'entre elles.

Nous ne trouvons pas non plus illusoire que la Province s'investisse avec les communes dans la construction ou la mise à disposition de logements d'insertion. Par exemple encore, investir dans l'organisation d'un salon du vélo en Province de Liège. Madame Firquet, vous avez déjà oublié semble-t-il votre réponse de janvier et vous m'avez encore oublié hier.

Je persiste à croire que c'est vraiment une occasion pour la Province de montrer son soutien à la pratique du vélo au quotidien et non uniquement au cyclisme professionnel auquel elle nous a habitué.

Mme FIRQUET, Députée provinciale Vice-présidente (de son banc).- C'était un amendement Monsieur RASSAA, et vous savez ce qu'on fait avec les amendements...

M. RASSAA, Chef de groupe (à la tribune).- ... Par exemple enfin, un vrai plan d'investissements dans la souveraineté et la transition alimentaire. Monsieur Denis, nous savons que la Province ne se limite pas à du soutien ponctuel. Ce n'était pas le sens de l'intervention de la conseillère provinciale Marie-Christine Scheen. Les subsides à CPL-Promogest sont à 100.000€ et ne sont pas augmentées en comparaison avec 2019 et c'est dans ce sens je pense que l'on souhaite vous encourager à impliquer directement la Province dans les ceintures alimentaires avec cette vision partagée que les « les succès viendront des initiatives citoyennes agrémentées d'un soutien public intelligent » et j'ajouterai suffisant.

**SÉANCE PUBLIQUE DU 23 OCTOBRE 2019**

Sans surprise donc, nous voterons contre ce budget trop prudent et qui manque d'envergure.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie Monsieur le Chef de groupe.

M. MEUREAU, Député provincial (de son banc).- M. le Président, simplement un mot de mon banc. J'invite M. RASSAA à relire le compte rendu de la séance d'hier parce que j'ai répondu pour ce qui concerne le Château de Jehay et je ne me retrouve pas du tout dans sa réponse. Si M. NAVET avait été là, il aurait compris le contenu de ma réponse.

M. LE PRESIDENT. – Merci M. le Député. J'invite à présent M. Serge CAPPÀ, Chef de groupe PS, à prendre la parole. Vous avez la parole Monsieur le Chef de groupe.

M. CAPPÀ, Chef de groupe (à la tribune).- Merci Monsieur le Président, Monsieur le Gouverneur, Madame la Directrice générale, chers Collègues,

Chacun à son style, certains sont littéraires, moi je suis plutôt direct !

Au nom du groupe socialiste, je souhaite d'emblée apporter notre soutien au Collège provincial dans sa présentation du budget 2020.

D'ailleurs quoi de plus probant que les paroles du Directeur financier, lors de la réunion de présentation du 8 octobre qui disait : « C'est un bon budget, l'équilibre budgétaire est solide, la trésorerie est très saine, les indicateurs sont au vert ». Je pense qu'après cela, je peux quitter la tribune et vous laisser.

Je pourrais me contenter de ces affirmations mais vous en conviendrez, ce serait un peu court.

Si on s'en réfère à la déclaration de politique générale 2018- 2024, le budget 2020 s'inscrit en droite ligne dans les principes énoncés dans celle-ci.

Je ne vais pas passer en revue tous les axes de cette déclaration, je mettrai juste l'accent sur certains d'entre eux et de leurs actions prévues dans ce budget.

Tout d'abord en termes de relations avec les territoires, villes et communes et le soutien à celles-ci via Liège Europe Métropole et je rappelle que 10% de la dotation régionale y sont consacrés et qu'elle est diminuée.

Le Collège restera aussi attentif au Schéma provincial de Développement territorial dans le cadre d'une mobilité durable. Je dois noter aussi la mise en place d'une centrale d'achat au bénéfice des communes et elle n'est pas moindre pour ceux qui connaissent et gèrent les communes, encore en matière d'hiver, on sait ce que le sel a pu être comme aide aux communes.

Le développement de la mobilité avec la poursuite du réseau cyclable « Points nœuds » pour un montant de 570.000 €.

**SÉANCE PUBLIQUE DU 23 OCTOBRE 2019**

Une politique culturelle intense se déployant autour de 3 démarches : le soutien à la création et aux artistes, la médiation envers les publics, le positionnement en qualité de porteur de projets dont celui du Pôle Créatif Bavière avec son pôle des savoirs et des entreprises culturelles créatives.

Un axe aussi important est l'axe Culture et Enseignement. Cet axe sera renforcé dans tous les domaines.

Le Musée de la Vie wallonne, reconnu en catégorie A, accueillera deux expositions en 2020.

En matière d'Education permanente, l'objectif est d'intensifier les contacts avec le terrain à savoir les centres culturels et les maisons de jeunes.

Sur l'axe Relations extérieures, soulignons que la Province de Liège assurera la présidence de l'Euregio Meuse—Rhin pour ces 3 prochaines années.

Elle poursuivra les relations avec la Province du Fujian, on pourra en profiter pour voir si les gourdes peuvent être fabriquées ailleurs que là. Elles sont profitables à nos étudiants grâce à des stages dans deux entreprises mondialement connue; à savoir Hitachi et Net Dragon Websoft pourront profiter du bénéfice de ces relations. Développement du réseau d'ambassadeurs de la Province de Liège.

Il faudra aussi passer le cap obligatoire de la transition numérique par la fourniture d'outils informatiques adéquats et efficaces.

Ce qui est aussi important c'est la recherche de sources de financements complémentaires dont les Fonds européens dans des thématiques telles la lutte contre le changement climatique.

En matière de santé, le projet d'acquisition du site militaire de Saint-Laurent afin d'y centraliser les services de telle manière à mettre en pratique l'approche intégrée en matière de santé physique, mentale ou sociale grâce au CASS, cela a été rappelé par ma collègue tout à l'heure.

Faut-il rappeler toutes les collaborations et tous les projets que le Département a mis en place, telles les campagnes Tip TOP et Tip Top Kids, le projet pilote de test à l'effort en collaboration avec le CHU de Liège et en terme de maltraitance une collaboration avec le CHR de la Citadelle.

Autre axe important, le sport, celui-ci reste un facteur essentiel de développement de l'individu. Dès lors la poursuite de la politique provinciale sportive passe par la qualité des infrastructures mises à disposition que ce soit pour les clubs ou l'accueil de grands événements sportifs.

Une attention toute particulière est portée pour le soutien à la formation ainsi que pour l'Académie provinciale des Sports qui permet, en partenariat avec les communes, les clubs

## SÉANCE PUBLIQUE DU 23 OCTOBRE 2019

locaux et les fédérations sportives, à des jeunes de 4 à 16 ans, moins jeunes, 50 ans et plus, valides ou moins valides, de s'initier ou pratiquer un sport.

A côté de la pratique du sport pour tous, la Province continuera à soutenir les événements sportifs internationaux qui font le renom de notre région malgré que certains trouvent regrettable... pour preuve, la place Saint—Lambert, le Mur de Huy, nos Ardennes sont mondialement connus grâce à la société du Tour de France mais si la Province de Liège n'était pas présente financièrement, personne ne serait capable en province de Liège d'en assurer l'organisation.

L'axe Tourisme garde une totale légitimité parmi les missions de la Province de Liège et ce, au travers du fonctionnement de la Fédération du Tourisme. Une attention particulière sera portée sur l'e-commerce. Soulignons aussi que 2020 verra le site de Blegny-Mine fêter ses 40 ans.

J'aborderai maintenant un chapitre qui à nous aussi, socialistes, nous apparaît fondamental car n'étant l'apanage d'aucun parti, à savoir la transition écologique, durable et alimentaire.

En termes d'agriculture et ruralité, la Province de Liège poursuivra les actions développées avec le monde agricole afin de valoriser nos différentes régions au travers de produits locaux de qualité, grâce à une biodiversité riche que nous devons préserver et réintroduire là où elle a disparu.

En plus du maintien d'Outils tels la conserverie solidaire, l'encadrement de jardins collectifs, la miellerie mobile..., j'en passe... le département poursuivra les projets initiés en 2019 et intensifiera ses efforts sur les circuits courts et les producteurs locaux.

La Province mettra aussi l'accent sur les produits locaux dans les cantines provinciales.

L'abattoir de volailles reste un objectif prioritaire pour répondre à un criant besoin du secteur.

La Province poursuivra le développement et la promotion d'actions visant à l'épanouissement d'une agriculture durable, intégrée, différenciée et diversifiée. Elle prônera le maintien de la biodiversité naturelle, elle apportera son soutien aux apiculteurs via des opérations Apicharme et la Miellerie mobile, la promotion des insectes butineurs via le plan Maya.

Le Centre Interprofessionnel pour l'amélioration et la promotion animale à Argenteau souhaite assurer la sauvegarde du patrimoine génétique du porc piétrain et réaffirmer ses origines wallonnes. Il tentera de réduire le recours aux antibiotiques pour la conservation des doses de semences porcines.

Une attention toute particulière sera aussi portée au Développement durable. Inutile d'insister sur l'importance du sujet, d'où la nécessité de la mise en place d'actions de sensibilisation et de communication vers les citoyens à l'occasion de divers événements tels des salons et foires organisés par des villes ou communes.

**SÉANCE PUBLIQUE DU 23 OCTOBRE 2019**

Il s'agira aussi de mettre l'accent sur la réduction de la production de déchets par le tri, la diminution du plastique et j'en passe... Intensifier les actions dans le cadre du Plan Climat. Pour ce faire la création d'une « task—force » est prévue.

En termes de mobilité, la poursuite de la mise en place de parkings d'EcoVoiturage, en 2020, 254 places s'ajouteront aux 830 existantes.

Le maintien des aides aux communes pour l'installation de bornes de rechargement électriques, je rappelle que 75% du coût est à charge de la Province mais ce montant, cette aide, est plafonné à 15.000 €. Une attention particulière aussi pour le vélo électrique, le développement des potagers urbains sur les sites provinciaux...

En matière d'infrastructure, la Province de Liège privilégie la pérennisation de son patrimoine en prévoyant des sommes importantes, 5.000.000 € pour des travaux d'amélioration énergétique, de sécurisation et de prévention.

Elle continuera à entretenir et à améliorer les cours d'eau de 2ème catégorie grâce à un budget de 1.050.000 €. Elle apportera aussi son soutien aux communes gestionnaires des cours d'eau de 3ème catégorie.

Autre axe important, l'Enseignement et la Formation, outre le fait que ce département gère près de 17.000 élèves dans le secondaire et le supérieur, plus de 15.000 dans les autres secteurs d'enseignement avec plus de 3.000 enseignants, il est intéressant de noter qu'en terme de développement durable et de circuits courts, la Province de Liège s'est engagée dans le projet « Green Deal—cantines durables », prévoyant que le personnel de cuisine des restaurants scolaires sera accompagné par BioWallonie pour y installer une transition alimentaire cohérente. Cet accompagnement sera subventionné par la Région wallonne.

Un budget complémentaire au poste des repas scolaires permet d'assurer le surcoût pour l'achat de denrées alimentaires en circuits courts.

Quant à l'équipement, différents crédits sont prévus afin d'assurer de nouveaux besoins, 1.650.000 € à l'extraordinaire. Un budget spécifique aux écoles de l'Institut provincial de Formation des Agents des Services de Sécurité et d'Urgence pour l'acquisition d'équipements didactiques pour un montant de 390.000€.

100.000 € sont prévus pour le mobilier des écoles et des internats dont la capacité d'accueil avoisine les 1.000 lits.

En ce qui concerne les infrastructures scolaires, une attention particulière est portée sur la sécurité aux abords des écoles, c'est pourquoi, en complément du budget 2019 prévu pour la première phase des aménagements un crédit complémentaire de 100.000 € est prévu pour 2020.

Un montant de 4.700.000 € est aussi prévu pour la construction d'un dispositif de traitements des fumées ainsi que l'aménagement des abords du centre d'exercice de l'Ecole du Feu situé à Amay.



## SÉANCE PUBLIQUE DU 23 OCTOBRE 2019

Enfin, deux nouveaux bâtiments scolaires seront aussi ouverts dès 2020. En ce qui concerne le numérique au niveau de l'enseignement, le déploiement du Wifi dans les établissements scolaires reste une priorité pour ce faire, un budget de 200.000€ y sera consacré.

Un autre domaine qui est, à nos yeux, très important, c'est celui de la sécurité civile. La Province de Liège, depuis très longtemps, a aidé, hier les communes, aujourd'hui les zones de secours, en subventionnant différents types d'équipement.

Dans le cadre de la réforme de la sécurité civile, elle a dû adapter son aide. La dernière est la mise en place d'un dispatching provincial.

Cependant, comme d'autres l'ont dit à cette tribune, nous devons rester attentifs aux futures décisions que le GW imposera aux Provinces.

Une des grosses inquiétudes est de savoir quel sera le montant de la charge imposée aux Provinces dans le cadre des zones de secours, charge qui n'est pas reprise dans ce budget.

Il serait trop injuste que les Provinces soient obligées de pallier le déficit d'aides du Fédéral qui a imposé cette réforme sans en donner les moyens financiers mais aussi celui des communes qui elles non plus n'ont pas toujours fait les efforts nécessaires.

Toutes ces actions prévues dans le budget 2020 prouvent, si besoin en est, l'utilité et le dynamisme de notre Province.

S'il est vrai que si ses nombreux champs d'activité semblent souvent être méconnus par nos concitoyens, c'est parce que ces actions sont positives et que dans un monde, aujourd'hui, où tout est contesté, la Province agit sans faire de vagues.

Je terminerai mon intervention en reprenant quelques chiffres importants de ce budget 2020. D'abord en termes de recette, un montant en hausse de 2,24%, de 306.920.408,00 €, évidemment avec des subventions de traitement.

En terme de dépenses : un total des dépenses ordinaires pour un montant de 292.392.850,00 € soit une majoration de 1,53% par rapport à 2019. Ce qui nous donne un boni de 14.527.558 € à l'exercice propre ordinaire. Au global, le service ordinaire se solde par un boni de 29.797,34 €.

A l'extraordinaire, un mali à l'exercice propre, de 180.823.426 € et par un boni global de 14.128,22 €. Enfin, je relèverai aussi quelques considérations, celles du Directeur financier : au service ordinaire, les recettes de prestations restent très faibles depuis la cession du CHS L'Accueil à ISoSL en 2013.

Les recettes de transfert sont et restent les plus prédominantes. Les recettes de dette sont principalement limitées aux dividendes. Bien que les dépenses de personnel restent à un niveau très élevé, pratiquement 70%, le groupe socialiste restera vigilant pour la défense de l'emploi au sein de l'institution provinciale.

**SÉANCE PUBLIQUE DU 23 OCTOBRE 2019**

Les dépenses de fonctionnement sont en augmentation par rapport aux dépenses engagées du compte 2018. Il est vrai que c'est une petite remarque de la Cour des Comptes mais je crois qu'il faudra y être attentif pour maintenir ou en tout cas tenter de diminuer les frais de fonctionnement.

Les dépenses de transfert, les subventions, sont raisonnables et bien maîtrisées. Les dépenses de la dette restent à un niveau particulièrement bas.

Au service extraordinaire, le recours aux emprunts est de 26.467.175 €. Le prélèvement de l'ordinaire pour l'extraordinaire est de 18.840.000 €.

Comme évoqué en préambule, l'équilibre budgétaire est solide, la trésorerie est très saine et les réserves suffisantes pour faire face à nos engagements. Les indicateurs sont donc au vert.

En conclusion, vous aurez compris qu'à l'énoncé de tout ce qui vient d'être dit, le Groupe socialiste soutient avec force et conviction le budget présenté par le collège provincial. Ce budget se veut être dans une continuité volontariste et innovante, répondant toutefois à de nouveaux défis et aux exigences de l'évolution de notre société.

Au travers de ce budget, la Province de Liège reste le partenaire privilégié de ses Communes et de ses citoyens.

Nous souhaitons vivement, que l'attention exprimée par les différents groupes politiques au travers de leurs questions et de leurs amendements proposés, les amène à participer, d'une manière positive, à la continuité et au développement de notre Province et que le clivage majorité-opposition soit parfois dépassé.

En tout cas, nous socialistes, sommes prêts à être attentifs à toute proposition réaliste et constructive.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie Monsieur le Chef de groupe. Et enfin, j'invite M. Luc LEJEUNE, Chef de groupe CDH-CSP, à venir à la tribune. Vous avez la parole Monsieur le Chef de groupe.

M. LEJEUNE, Chef de groupe (à la tribune).- Merci Monsieur le Président. Monsieur le Gouverneur, Madame le Directrice générale, Mesdames et Messieurs les membres du Collège, chers Collègues.

C'est bien évidemment toujours un exercice délicat de parler le dernier. L'auditoire se fatigue peut-être un petit peu et beaucoup de choses ont déjà été dites.

Vous m'excuserez pour quelques redites éventuelles.

Dans ce qui a été dit, nous pouvons adhérer à de nombreuses considérations qui ont été émises tant par les groupes de la minorité, par les groupes de la minorité, que de la majorité

## SÉANCE PUBLIQUE DU 23 OCTOBRE 2019

mais bien évidemment pas nécessairement à tout... je ne suis pas certain que la Province, ce soit la vieille pin-up, belle pin-up, qui nous est présentée par le MR.

En préambule tout d'abord, à l'heure d'écrire ces lignes, l'institution provinciale sort d'un mois particulièrement chahuté.

Le Conseil provincial extraordinaire du 23 septembre, convoqué par la minorité, n'a peut-être pas été l'élément déclencheur mais aura contribué de manière significative, dans le dossier ENODIA / NETHYS, à la salve provisoirement définitive du Ministre Président et du Ministre wallon Dermagne. Il s'agit là d'un grave désaveu par leurs pairs des socialistes et des libéraux liégeois. La réputation de Liège est gravement entachée par cette affaire.

Il restera à apprécier en terres liégeoises si le Conseil d'Administration d'ENODIA reprend effectivement la main dans l'intérêt de la province et dans l'intérêt des communes, et le CDH/CSP gardera dans son action l'objectif de sauvegarde du patrimoine, sauvegarde de l'emploi, sauvegarde de la pension des travailleurs et sauvegarde de l'initiative économique liégeoise.

Mais aujourd'hui, nous en revenons à des actes habituels, à du business as usual, avec les discussions budgétaires sur le budget 2020.

Les Conseillers du groupe CDH/CSP ont procédé à une analyse minutieuse des documents remis et ont livré ce lundi des interventions que nous avons voulues critiques, constructives et de propositions par rapport à ce budget.

J'en arrive à parler du budget 2020. J'ai bien lu dans la presse qu'il s'agit pour le Collège « du premier vrai budget de cette législature. Les citoyens et les communes restent, je cite un journaliste, les partenaires de la province et il s'agit de rechercher des équilibres entre les priorités. ».

Je voudrais pour ma part revenir sur quelques éléments qui immanquablement doivent retenir l'attention d'un groupe minoritaire.

Et en premier lieu, les dépenses de personnel. Je pointais déjà en 2018, relayant le signal du Directeur financier provincial, qu'elles se situaient, hors personnel enseignant subventionné, à 69,4% du total des dépenses. Pour le budget 2020, ce pourcentage augmente encore à 70%. La moyenne pour les communes wallonnes se situe à 50%. Je n'ai pas trouvé de chiffre de la moyenne des provinces. Il serait bon que l'APW nous informe sur la moyenne pour les provinces.

Les perspectives d'évolution exponentielle de la cotisation de responsabilisation ne feront qu'augmenter ce pourcentage à l'avenir à politique inchangée. Il s'agit là d'un risque de déséquilibre majeur sur lequel je reviens.

Deux. Les additionnels au précompte immobilier. Je pointais déjà en 2018 ce holdup fiscal en défaveur des propriétaires. Augmenter depuis 2013, malgré l'indexation des revenus cadastraux, les centimes additionnels à 1750 plutôt que les 1500 recommandés par la circulaire ministérielle, a provoqué une évolution moyenne de 3% des recettes depuis lors. L'augmentation est même de l'ordre de 6% entre 2019 et 2020.

**SÉANCE PUBLIQUE DU 23 OCTOBRE 2019**

Les Communes, elles-mêmes acculées, n'ont d'autre choix qu'augmenter aussi leurs additionnels. La pression fiscale sur leurs administrés est toujours plus forte; leurs colère et désarroi croissant. Comment le citoyen, en profond questionnement vis-à-vis de l'organe provincial, et plus largement sur le monde politique, peut-il accueillir ce holdup fiscal qui fait fi des recommandations plafonnées de la circulaire ? Pourquoi la Province n'a-t-elle pas envisagé de ne pas revenir graduellement à 1500 centimes additionnels ?

La perspective de diminution des dividendes des intercommunales. Sans revenir sur le sujet mais en restant sur les seuls aspects financiers, une perspective de chute de 30% de dividendes impacte également les équilibres. Le montant de 2 millions € est avancé.

La Wallonie et l'avenir des provinces. Outre une diminution constante du fonds des provinces, 34 millions en 2012 ; 31 millions en 2020, la DPR qui se soucie finalement fort peu des provinces annonce, je cite: « les provinces reprendront progressivement à leur charge, et au plus tard d'ici la fin de la législature, les contributions communales au financement des zones de secours. Une telle réforme soulagera toutes les communes et permettra de concentrer le rôle des provinces dans un domaine précis tout en réduisant le volume d'action résiduel des provinces».

On notera d'ailleurs qu'un peu plus haut dans le texte de la DPR «Pour mieux assurer l'efficacité des services publics, le Gouvernement incitera les villes et communes à développer des politiques supracommunales au niveau de chaque bassin de vie», sans mentionner le rôle majeur qu'a la Province en termes de supracommunalité. Il y a un questionnement à avoir par rapport à cela.

Mais donc, et la question a été posée par notre groupe, on y a répondu en indiquant que ce financement des zones de secours à charge à terme de la province représente à la grosse louche 65 millions €. Ce que la province donnera aux communes d'une main devra être compensé de l'autre. Si on prend ce seul montant de 65 millions et si on l'intègre au budget 2020, le budget est en négatif de l'ordre de 65 millions ou peut-être un peu moins si on supprime le prélèvement de l'ordinaire vers l'extraordinaire pour financer les investissements, on devrait être aux alentours d'un déficit de 47 millions.

Tous ces éléments que je viens d'évoquer sont des facteurs de déséquilibre majeur du budget provincial. Ils doivent induire inmanquablement une prise de position du Collège par rapport à des choix et des priorités politiques. Nous l'avons déjà exprimé et nous le ré-exprimons ici à la tribune c'est de demander au Collège que cette perspective en terme de réflexion et de définition de priorité, une fois que ces choses s'éclaircissent un peu soient effectivement traitées dans le cadre des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> commissions et ce, de manière régulière.

Retour sur notre programme électoral.

En 2019, je terminais mon intervention par 3 priorités du CDH/CSP pour la Province. Sans être trop long, je me permets de les relire : la première, changer en profondeur le mode de gouvernance, d'autres en ont également parlé. Chaque décision doit poursuivre le même objectif de transparence, de neutralité et d'équité. Organiser plus de participation citoyenne et un meilleur dialogue pour répondre aux attentes légitimes des habitants. L'actualité a suffisamment mis en lumière cette priorité.

## SÉANCE PUBLIQUE DU 23 OCTOBRE 2019

J'interrogerai le Collège sur deux points. Le premier est relatif à l'annonce de revoir les critères de répartition et d'octroi des subventions provinciales en matière de sport et de culture. Où en est le travail du Collège sur ce point et quand ce point sera-t-il porté sur les commissions ad hoc ?

Le second est relatif à la mise en œuvre du PST. J'ai eu l'occasion de saluer la qualité du travail de rédaction de ce PST. J'ai aussi insisté sur l'importance du suivi dans sa mise en œuvre. La rédaction des rapports d'activités au printemps 2020 sera-t-elle en ligne avec ce PST ? Le Collège donnera-t-il des instructions dans ce sens ? C'était quelques réflexions relatives aux points qui visent à changer le mode de gouvernance.

Notre seconde priorité était de miser sur des entités locales modernes, performantes et durables. Communes et provinces doivent relever les défis environnementaux, économiques, urbanistiques, touristiques et de mobilité.

Et notre troisième priorité était d'investir dans la formation pour rencontrer les nouveaux besoins de la société et pour renforcer les atouts de l'enseignement provincial en valorisant le qualifiant.

De ces deux priorités m'inspirent une dernière réflexion directement en ligne avec la note de politique générale 2020.

Notre action politique s'inscrit dans un souci de bien-être pour nos concitoyens. Si les enjeux de la transition numérique, de la transition écologique et des changements climatiques font peser sur les générations futures le risque de moins de bien-être, notre rôle sera d'y travailler immédiatement en profondeur et d'éviter des politiques gadgets qui ont pour seul but de se donner bonne conscience. Nous retrouverions des mesurette à de nombreuses pages de la note de politique générale 2020 que cela ne nous irait pas. Je le dis avec un brin d'ironie... mais il faut bien avouer que cela y ressemble un peu...

Et si la province se résumait à son enseignement provincial, notre rôle serait de provoquer une prise de conscience et un changement de comportement auprès des jeunes générations. Cette orientation ne transpire pas des pages 18 et 19 de la note de politique générale 2020 et pourtant elle est fondamentale.

Le groupe CDH-CSP ne soutiendra pas, vous vous en doutez, ce budget ainsi que la levée des taxes pour financer ces dépenses.

Le groupe CDH/CSP salue toutefois les menus signaux de ne pas rester dans la continuité de la politique passée mais sans doute, les gestes ne sont-ils pas suffisamment forts et visibles à l'heure actuelle. Budget de continuité, oui assurément; budget de rupture, cela reste à démontrer.

Je vous remercie pour votre attention.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie Monsieur le Chef de groupe.

**VI. - Approbation du procès-verbal de la séance du 22 octobre 2019**

M. LE PRESIDENT.- Point 13 de l'ordre du jour.

Aucune réclamation n'ayant été déposée en ce qui concerne la rédaction du procès-verbal de notre dernière réunion, je le déclare approuvé.

**VII.- Clôture de la réunion**

M. LE PRESIDENT.- Je déclare close la séance publique de ce jour.

Nous nous retrouvons dès demain à 16h30, pour les réponses du Collège provincial aux interventions des Chefs de groupe ainsi que pour le vote de notre Assemblée sur les documents budgétaires 2019 et 2020.

La réunion publique est levée à 17H40'.